

PROCÈS-VERBAL DES RÉSULTATS

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS ÉTUDIANTS AU CONSEIL FACULTAIRE

Vote électronique à distance des 20, 21 et 22 février 2024

La Commission électorale, représentée par :

David LO BUGLIO (Président de la Commission électorale) et Samira BARFI (Secrétaire de la Commission électorale)

confirme le dépouillement de l'urne par voie électronique effectué ce **vendredi 23 février 2024** par **Samira BARFI**

Le corps étudiant compte 2018 électeurs
445 bulletins ont été acceptés

Les votes se sont répartis comme suit :

EFFECTIF-VE	SUPPLEANT.E.	
LAMBERT Maxime	COLLET Arno	208 voix
PROST Sacha	MORGÜL Dilara	283 voix
VOTE BLANC		46 voix

En conséquence, les quatre candidats suivants sont représentants des étudiants au Conseil facultaire :

EFFECTIF-VE	SUPPLEANT.E.
LAMBERT Maxime	COLLET Arno
PROST Sacha	MORGÜL Dilara

Fait à Bruxelles, le 23 février 2024

David LO BUGLIO
Président de la Commission électorale

Samira BARFI
Secrétaire de la Commission électorale